

Le Monde, 19 octobre 2022

Cabinets de conseil : le Sénat vote une proposition de loi pour renforcer leur encadrement

Les sénateurs ont adopté, mercredi, un texte visant à restreindre le recours de l'Etat aux cabinets de conseil privés.

Par Benoît Floc'h

Publié le 19 octobre 2022 à 10h13 - Mis à jour le 20 octobre 2022 à 07h20 - Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

Le Sénat a adopté, mercredi 19 octobre, à 2 heures, la proposition de loi sur les cabinets de conseil. Le texte, voté à l'unanimité, reprend les recommandations de la commission d'enquête sénatoriale qui avait, en mars, dénoncé « un phénomène tentaculaire » et « l'explosion des prestations de conseil » durant le premier quinquennat d'Emmanuel Macron.

« Il ne s'agit pas là d'interdire, par principe, le recours aux cabinets de conseil mais bien de fixer un cadre clair pour mettre fin aux dérives constatées par la commission d'enquête », a précisé d'emblée Eliane Assassi, autrice de la proposition de loi et présidente du groupe communiste, républicain, citoyen et écologiste au Sénat.

